

Dissertation : doit-on parler du régime parlementaire ou des régimes parlementaires ?

Problématique : Les spécificités des modèles constitutionnels allemand et italien témoignent-elles de l'existence d'une pluralité des régimes parlementaires ?

Afin de répondre à cette question, il convient de démontrer que même si les régimes allemand et italien octroient la place centrale au principe de l'équilibre entre les pouvoirs, ce qui est la caractéristique première du régime parlementaire (I.), les diverses modalités de sa mise en pratique manifestent l'existence d'une pluralité des régimes parlementaires (II.).

I. L'importance du principe de l'équilibre entre les pouvoirs en tant que signe distinctif du régime parlementaire

La désignation du gouvernement en fonction du résultat des élections législatives (A) et la nécessité du lien de confiance entre le gouvernement et le parlement qui en résulte (B) traduisent l'importance du principe de l'équilibre entre les pouvoirs, ce qui est la caractéristique première du régime parlementaire.

A. La désignation du gouvernement conditionnée par le résultat des élections législatives

B. Le nécessaire lien de confiance entre le gouvernement et le parlement

II. Les diverses modalités de la mise en pratique du principe d'équilibre entre les pouvoirs

Les particularités géographiques, historiques et institutionnelles de l'Allemagne et de l'Italie expliquent le rapport différencié entre les deux chambres du parlement (A) et les différentes modalités d'engagement de la responsabilité du gouvernement (B), ce qui manifeste l'existence d'une pluralité des régimes parlementaires.

A. Les différentes modalités du bicaméralisme

B. Les différentes modalités d'engagement de la responsabilité du gouvernement